

# Règlement du jeu-concours Spécial Noël

## **Article 1 : Jeu concours**

Le Conseil départemental de la Mayenne organise, sur son site [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr), du 14 au 21 décembre 2017, un jeu-concours gratuit, sans obligation d'achat, donnant lieu à l'attribution de lots.

## **Article 2 : Règlement du jeu**

Le bulletin de participation est disponible sur le site du Conseil départemental intitulé [www.ecomotives53.fr](http://www.ecomotives53.fr)

Le jeu-concours est ouvert à tous à l'exclusion du personnel du Service Déchets et Énergie et la Direction de l'Eau, des Milieux et des Paysages du Conseil départemental de la Mayenne et de leurs familles.

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même nom et même adresse).

Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul.

Pour participer, il suffit de répondre aux 3 questions sur le site internet et de renvoyer le formulaire par e-mail en indiquant ses nom, prénom, adresse, numéro téléphone (obligatoires) et mail (facultatifs).

Le fait de participer à cette opération implique l'acceptation du présent règlement.

La participation est strictement personnelle. Le gagnant ne peut donc pas faire profiter à un tiers de son lot.

S'il n'y a aucun bulletin à avoir les 3 bonnes réponses, le tirage au sort se fait alors dans l'ordre décroissant des bonnes réponses.

## **Article 3 : Droit de reproduction**

En participant, le gagnant autorise le Conseil départemental de la Mayenne à publier son nom et photographie dans la presse et autres supports d'information et de communication.

## **Article 4 : Lot à gagner**

Les lots à gagner sont :

- 5 ouvrages « Les plus beaux paysages de la Mayenne panoramiques » d'Eric Médard d'une valeur de 34 € chacun.
- 5 paniers garnis « gourmet fermier » du drive fermier 53 d'une valeur de 29.20€ chacun. Un panier est composé de : 1 bouteille de Pommeau de la Ferme de Cornesse 35 cl- 1 bouteille de Pétillant de raison de chez Grellier 75 cl- 1 pâté de campagne de porc de chez M. et Mme Moriceau 190 g- 1 pot de confiture bio de la Ferme du Bois 360 g- 1 terrine de volaille de l'élevage Meignan 190 g- 3 petits pots de miel de la Boit'o z' abeille 3 x 30g

- 1 nuit pour deux personnes dans *une* Cabane Forestière *dans les arbres* ou *une* Cabane Falaise sur le site Echologia à Louverné d'une valeur de 169 €. Ce lot comprend également le petit déjeuner, initiation d'une heure au tir à l'arc ou au canoë, accès à la piscine naturelle pour deux personnes. Celui-ci ne comprend pas le trajet allers/retours domicile – site Echologia, et les consommations individuelles sur place.

Ce lot est valable durant toute la saison 2018 selon les disponibilités du prestataire.

Valeur totale : 485 €

#### **Article 5 : Tirage au sort :**

Les gagnants seront désignés par tirage au sort qui aura lieu le vendredi 22 décembre 2017. Les gagnants seront avertis par courrier, téléphone, ou mail.

#### **Article 6 : Annulation de l'opération**

Le Conseil départemental de la Mayenne ne sera pas tenu responsable si, en cas de force majeure indépendant de sa volonté, l'opération devait être interrompue ou annulée.